



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/1/Rev.1

18 juin 2022

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS



COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-dixième réunion  
Montréal, 20-23 juin 2022

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour ;
  - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Questions financières :
  - a) État des contributions et des décaissements ;
  - b) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources.
5. Données relatives au programme de pays et perspectives de conformité.
6. Évaluation :
  - a) Étude théorique sur l'évaluation des projets de démonstration sur les substances de remplacement possibles à faible potentiel de réchauffement de la planète des HCFC ;
  - b) Compte rendu de l'état de la deuxième phase de l'évaluation des réseaux régionaux d'administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone;
  - c) Mandat de l'étude théorique sur l'évaluation des activités de facilitation de la réduction progressive des HFC.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

7. Mise en œuvre du programme :
  - a) Rapports périodiques et rapports sur les projets comportant des exigences particulières de remise de rapports ;
  - b) Rapport global d'achèvement de projets de 2022.
8. Planification des activités :
  - a) Compte rendu de l'état de la mise en œuvre du plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2022-2024 ;
  - b) Retards dans la soumission des tranches.
9. Propositions de projets :
  - a) Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets ;
  - b) Coopération bilatérale ;
  - c) Programmes de travail :
    - i) Programme de travail du PNUD pour 2022 ;
    - ii) Programme de travail du PNUE pour 2022 ;
    - iii) Programme de travail de l'ONUDI pour 2022 ;
  - d) Projets d'investissement.
10. Rapport sur l'examen de la mise en œuvre de la politique opérationnelle sur l'intégration de l'égalité des sexes dans les projets recevant l'appui du Fonds multilatéral (décision 84/92 e)).
11. Questions relatives à l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal :
  - a) Élaboration des lignes directrices sur les coûts de la réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5 : Projet de critères de financement, incluant l'étude de l'opérationnalisation du paragraphe 24 de la décision XXVIII/2 ;
  - b) Analyse des niveaux et des modalités de financement de la réduction progressive des HFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération ;
  - c) Rapport identifiant les options, incluant les procédures et les conditions afin de mobiliser les ressources financières pour maintenir et/ou rehausser l'efficacité énergétique lors du remplacement des HFC par des frigorigènes à faible potentiel de réchauffement de la planète.
12. Projet de rapport du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal à la trente-quatrième réunion des Parties.
13. Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production.
14. Questions diverses.

15. Adoption du rapport.
16. Clôture de la réunion.

